

LA Semaine JURIDIQUE

La pertinence de la sélection,
la fiabilité des analyses

Social

21 MAI 2013, HEBDOMADAIRE, N° 21 - ISSN 1774-7503

Directeur scientifique :
Bernard TEYSSIÉ

Rédactrice en chef :
Claire BRUNET

1213 **REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL**

Suppléance : mode d'emploi

Étude par Dominique FABRE

1214 **ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES**

Deux poids, deux mesures, ou quand la faute inexcusable des employeurs justifie l'irresponsabilité des organismes de sécurité sociale

Pratique sociale par Agathe MOREAU

Également cette semaine

1217 **Vie privée du salarié** - La consultation par l'employeur de la clé USB du salarié (Cass. soc., 12 févr. 2013, note Bernard BOSSU)

1218 **Élections professionnelles** - La généralisation du recours au vote par correspondance n'est contraire à aucune règle d'ordre public (Cass. soc., 13 févr. 2013, note Dominique EVERAERT-DUMONT)

1220 **Accidents du travail et maladies professionnelles** - La rente AT a pour objet exclusif de réparer les préjudices liés aux pertes de gains professionnels de l'incapacité (CE, 8 mars 2013, note Pierre SARGOS)

1221 Faute inexcusable et préjudice d'agrément (Cass. 2° civ., 28 févr. 2013, note Gérard VACHET)

Sommaire

Actualités

page 3

L'information en continu p. 3

Études

page 11

- 1213 **Doctrine** *Dominique FABRE* - Suppléance : mode d'emploi
1214 **Pratique sociale** *Agathe MOREAU* - Deux poids, deux mesures, ou quand la faute inexcusable des employeurs justifie l'irresponsabilité des organismes de sécurité sociale

Jurisprudence

page 20

RELATIONS INDIVIDUELLES

- 1215 *Lucien FLAMENT* - Apprentissage : la reprise d'ancienneté est d'ordre public (Cass. soc., 27 mars 2013)
1216 *Michel MORAND* - Les bonnes heures du cadre dirigeant (Cass. soc., 27 mars 2013)
1217 *Bernard BOSSU* - La consultation par l'employeur de la clé USB du salarié (Cass. soc., 12 févr. 2013)

RELATIONS COLLECTIVES

- 1218 *Dominique EVERAERT-DUMONT* - La généralisation du recours au vote par correspondance n'est contraire à aucune règle d'ordre public (Cass. soc., 13 févr. 2013)
1219 *Alexandre BARÈGE* - Précisions sur la contestation du protocole préélectoral (Cass. soc., 11 févr. 2013)

PROTECTION SOCIALE

- 1220 *Pierre SARGOS* - La rente AT a pour objet exclusif de réparer les préjudices liés aux pertes de gains professionnels de l'incapacité (CE, 8 mars 2013)
1221 *Gérard VACHET* - Faute inexcusable et préjudice d'agrément (Cass. 2^e civ., 28 févr. 2013)

CONTENTIEUX

- 1222 *Jean-François CESARO* - Le droit à une mesure d'instruction in futurum pour mettre en oeuvre une présomption de discrimination (Cass. soc., 19 déc. 2012)

INDEX

A

Accidents du travail et maladies professionnelles

- Prestationsact. 240
- Recours subrogatoire1220
- Réparation1221

Aides à l'emploi

- Contrat d'apprentissage1215
- Contrat de générationact. 231
- Réduction Fillon.....act. 232

C

Contentieux de la sécurité sociale

- Accidents du travail et maladies professionnelles1214

Contentieux du travail

- Preuve1222

Cotisations et contributions sociales

- Assietteact. 233, 234, 235

D

Discrimination

- Discrimination fondée sur le sexe1222

Durée du travail

- Cadres1216

E

Égalité de traitement

- Égalité entre les hommes et les femmes.act. 236, 238

Élections professionnelles

- Protocole d'accord préélectoral ..1218, 1219

Épargne salariale

- Participation.....act. 241

L

Licenciement pour motif économique

- Plan de sauvegarde de l'emploiact. 239

R

Réforme

- Emploiact. 243
- Sécurisation de l'emploi.....act. 242

Représentants du personnel

- Mandat1213

Retraite

- Retraite anticipéeact. 237

Suite de l'index page suivante >

La Semaine Juridique Social

ABONNEMENT

OUI, Je m'abonne à la revue pour toute l'année 2013 (43 numéros par an + tables annuelles) au prix de 474,77 € TTC*

Je recevrai donc également les numéros déjà parus depuis le début de l'année.

Je m'abonne à partir du mois en cours au coût mensuel de 39,56 € TTC*

Je ne recevrai que les prochains numéros à paraître jusqu'à la fin de l'année.

Tarif valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2013 (DOM-TOM et étranger : abonnement annuel 2013 : 592,20 €**). TVA 21%.

Sauf avis contraire de votre part avant le 31 décembre, les abonnements LexisNexis se renouvellent par tacite reconduction d'année en année. Les conditions générales de vente et d'abonnement sont disponibles sur le site : www.lexisnexis.fr. Conformément à la législation, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Ces informations sont à destination de notre fichier prospect/clients et à des fins de prospection commerciale. 032 029 481 RCS Paris.



Recevez par e-mail votre revue en PDF, 3 jours avant la version papier.

Offre d'abonnement

A renvoyer par **Courrier** : LexisNexis - Relation client
141, rue de Javel - 75747 Paris cedex 15
ou par **Fax** : 01 45 58 94 00

Commande sur internet : <http://boutique.lexisnexis.fr/>

Votre numéro d'abonné LexisNexis

(si vous le connaissez)

M. LLE MME M. NOM/PRÉNOM

SOCIÉTÉ/ÉTABLISSEMENT

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

E-MAIL

TÉL

DATE/CACHET ET SIGNATURE

FAX

NAF

SIRET

12SD180-SJS

0 821 200 700

0,10€ puis 0,09€/min à partir d'un poste fixe